



## Suite au verdict sur le PSE, et face au PDV...

### ...TOUS MOBILISES POUR NOTRE AVENIR !

Face à l'offensive judiciaire du CE de TP Centre-Est, la direction avait espéré obtenir du juge un avis positif pour lancer la destruction des centres et des emplois d'île de France... il en a été autrement !

Le 10 décembre, l'avocat de Teleperformance a bien tenté de manipuler le juge en affirmant que ce plan de sauvegarde de l'emploi était nécessaire pour la survie de l'entreprise... tout en sachant que ses adversaires ne pouvaient aller sur ce terrain car, **selon la Loi, on ne peut pas contester en justice le « motif économique » d'un PSE. Pourtant, il y a beaucoup de choses à en dire !**

Quand on sait que l'assistance Mobile et Internet pour **Orange continuent pour 3 ans** chez Teleperformance, que les **bénéfices faits sur les contrats** vendus par Teleperformance France et **produits dans les centres « Off-Shore »** (Tunisie et bientôt Maroc) n'arrivent pas dans les caisses de l'entreprise mais **dans les caisses du Groupe** (par ailleurs richissime), que **les effectifs ont déjà baissé drastiquement** depuis la fusion juste en jouant sur le « turn-over » : **plus de - 20% en un an en France !**

... si on pouvait faire annuler le PSE pour des motifs économiques, il n'existerait déjà plus !

L'avocat du CE, Maître **Rilov**, et ceux des syndicats - dont Maître **Gayat, avocat de SUD** - ont donc démontré que les « **mesures sociales** » du PSE étaient truffées de **manœuvres illégales**. Face à ces attaques, et à une forte résistance des salariés, la direction s'était finalement ralliée à la demande de médiation proposée en décembre par le juge, pensant pouvoir l'utiliser pour ne pas tomber sous les coups de la justice.

**Leur acharnement à vouloir imposer le même projet a entraîné l'échec de la médiation**, et le Juge devait donner son verdict le 28 janvier. Mais c'était sans compter sans une direction spécialiste des basses manœuvres, qui a réussi à **faire signer en dernière minute deux accords de départs volontaires** à 4 syndicats de l'UES (sauf SUD et la CGT).

Le premier accord reconnaît 475 suppressions d'emplois, dont les 318 licenciements qui étaient jusqu'ici déguisés en « **mobilités forcées** ». Le second accord est un chèque en blanc inacceptable permettant 110 suppressions d'emplois supplémentaires... juste parce que Teleperformance a perdu un contrat ! Et tous les contrats gagnés ou délocalisés, alors ?

Notre syndicat SUD n'a signé aucun de ces accords PDV. Par contre, SUD a toujours affirmé que la mise en place d'un PDV impliquait nécessairement l'annulation du Plan Social, ce qui est loin d'être le cas de ces accords.

**Dans ces textes, il n'y avait pas de garantie claire sur ce qu'il pouvait se passer pour les salariés qui ne se porteraient pas volontaires**, car la direction voulait se réserver le droit d'appliquer son projet malgré les départs volontaires.

C'est pourquoi, l'avocat de Teleperformance, face à ses **contradictions** et pour gagner les faveurs du juge, a été **obligé d'affirmer** durant l'audience du 11 février que, dans le cadre du « PSE transformé en PDV », il n'y aurait **ni fermetures de centres, ni mobilités forcées**.

Un engagement qui va bien au-delà des accords eux-mêmes... qui est **maintenant gravé dans l'ordonnance du Juge**.

**... Le CE a obtenu satisfaction : Teleperformance ne peut pas utiliser son PSE pour licencier ! Après 8 mois de lutte, notre ténacité a payé !**

Ces suppressions massives d'emplois, ciblées sur une région et sur certaines activités, ne peuvent pas se justifier. Bloquer ce plan social était absolument nécessaire, pour éviter le pire à tous les salariés de l'UES... car Teleperformance cherche toujours les solutions pour dégraisser massivement dans toute la France.

Certes, **Teleperformance a « sauvé la face »**, car le PSE initial n'est pas formellement annulé. Mais c'est **avant tout une victoire pour les salariés** : après une lutte sur tous les fronts, **le Plan Social est strictement « neutralisé »**.

**Les salariés ont gagné un point essentiel : ce n'est plus la direction qui choisit arbitrairement qui elle souhaite faire partir, ce sont les salariés qui ont repris la main sur leur destin.**

### Que faire du PDV ?

**Pour ceux qui ont déjà mûri un projet** en dehors de Teleperformance, (déjà un CDI qui les attend, ou un vrai projet de nouveau métier, de nouvelle activité), **ce PDV peut être une opportunité.**

**Pour ceux que Teleperformance veut toujours jeter à la rue**, qui sont avant tout victimes de l'acharnement de la direction car ils n'ont aucune perspective construite en dehors de l'entreprise, **c'est leur avenir qui est en jeu**, c'est notre devoir à tous de nous unir dans la lutte !

### Attention aux pièges du PDV !

La direction a fourni un lien Internet où chaque salarié peut accéder à une simulation de ce qu'il peut toucher s'il se porte volontaire. Mais !! Attention !! la direction elle-même a précisé lors du dernier CE que **la simulation n'est pas « totalement fiable »** et que « certains auraient de mauvaises surprises »... Nous avons déjà l'habitude, avec cette direction !

Si vous désirez connaître le véritable montant de votre indemnité, il faut passer par votre service RH. Mais !! **Attention !! certains RH profitent de la venue des salariés pour leur extorquer une signature**, sur un document indiquant qu'ils sont intéressés par le PSE. Ce document n'a aucune valeur : s'informer ce n'est pas s'engager, et les salariés soucieux de leur avenir ne sont pas là pour faire gonfler leurs statistiques, direction Pôle Emploi.

### Après le PDV

**La direction voulait nous virer comme des malpropres dès septembre 2009...**

**Nous sommes toujours là ! Nous nous sommes battus, et nous sommes encore présents !**

La direction a dit qu'elle entendait continuer dans son projet de destruction de l'emploi et des centres d'île de France, voire même de l'entendre à Lyon. **La direction réfléchit aussi à d'autres projets pour s'attaquer aux autres régions**, dans le Sud (**Bordeaux? Toulouse?**), dans l'Ouest (**Rennes? Orléans? Le Mans? Tours?**) Les salariés par leur lutte ont prouvé qu'ils ne manquaient pas de ressources, ni de volonté pour lutter !

**Demain nous nous battons pour supporter nos collègues injustement mis en cause par la direction, menacés de licenciement et de poursuites pénales pour leur participation à la lutte !**

Nous lutterons pour garder notre emploi, **Orange** et les autres **grands donneurs d'ordre** comme **SFR** ou **Bouygues** sont **co-responsables** de notre situation, la recherche de prix moins cher ne doit pas masquer leur responsabilité dans la délocalisation.

Teleperformance est un Groupe millionnaire !

**S'ils veulent brader nos vies, présentons leur l'addition** : il faudra de véritables indemnités pour le préjudice subi par tous les « non-volontaires », car le chômage a augmenté de 18% en un an, la précarité est devenue la règle.

**La justice permet de les pousser dans leurs retranchements, la lutte sur le terrain dans tous les centres, menacés aujourd'hui ou demain, nous permettra de gagner !**

#### **SUD dans l'UES TELEPERFORMANCE France**

Site : <http://www.sudteleperformance.com>

Tél : 06 84 04 30 33

Issam BAOUAFI (DSC UES – Pantin)	/	Cyril CHRESTIA (DSC UES Adjoint / RS CCE – Pantin)	
Joël MANCERON (DSC TP Centre Est – Guyancourt)			06 09 84 53 56
Nathalie CARCREFF REIS (DSC TP Centre Ouest – Orléans Les Aubrais)			06 66 04 46 70
Thierry ARQUE (DSC TP Grand Sud - Toulouse Fidelio)			06 08 92 54 27
Gaylor DUVAL (DSC TP Nord Champagne – V/Ascq Haute Borne)			06 10 17 59 18